Image not found or type unknown

agent commercial pour architecte dplg

Par **da24**, le **13/07/2009** à **14:01**

Bonjour, je suis agent commercial et je souhaiterais proposer mes services a des architectes. Seulement l'un d'eux m'a affirmé que c'est interdit par l'ordre des architectes de faire appel aux services d'un commercial.
Est-ce vrai ?

Par **steude**, le **27/02/2011** à **18:47**

Bonjour,

Avez-vous eu une réponse à votre question?
Je suis architecte et je suis aussi bien intéressé par la réponse que par vos services.

Par **da24**, le **27/02/2011** à **21:45**

Bonsoir, j'ai exercé cette profession jusqu'à il y a 6 mois, aprés avoir eu l'aval de l'ordre, mais aujourd'hui je me suis installé en tant que maître d'oeuvre.

En espérant avoir répondu à votre question.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés